

Ouverture des bassins d'Expérience Internationale Canada pour la saison 2020

Les bassins du programme d'Expérience Internationale Canada (EIC) 2020, qui regroupent le permis Vacances-Travail, le permis Jeune Professionnel, et le permis Stage Coop International, commencent à ouvrir ce lundi 9 décembre 2019 à 15h.

Cela signifie que vous pouvez dès à présent regarder si vous pouvez déposer une demande pour devenir candidat à l'un des permis EIC.

Si le bassin de votre permis n'est pas encore ouvert, ne vous inquiétez pas, son ouverture se fera dans les prochains jours.

Si le bassin de votre permis est ouvert, vous pouvez déposer une demande pour devenir candidat et ensuite patienter le temps que les agents d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada envoient les premières invitations à déposer les demandes de permis.

Les catégories Stage Coop International et Jeunes Professionnels

Pour vous inscrire dans l'un de ces deux bassins, vous devez déjà avoir en votre possession une offre de stage ou une offre d'emploi d'un employeur canadien.

Tant que les quotas ne sont pas atteints, tous les candidats inscrits dans les catégories Stage Coop International et Jeunes Professionnels recevront une invitation à présenter leur demande de permis de travail.

La catégorie Vacances-Travail

Pour la catégorie Vacances-Travail, comme pour les années précédentes, il y aura un tirage au sort parmi les candidatures présentées car il y a toujours plus de candidats que de places disponibles.

Nous vous conseillons donc de vous inscrire rapidement dans le bassin PVT, si vous êtes intéressé.e par ce permis de travail, afin de mettre le plus de chance de votre côté d'être tiré.e au sort pour présenter votre demande de permis.

Le processus de demande

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif du processus de demande de permis EIC.

Vous retrouverez toutes ces informations plus détaillées sur la page dédiée à [l'expérience internationale Canada](#), sur le site du Gouvernement du Canada.

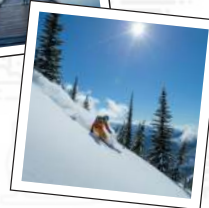
ATTENTION : En cliquant sur les images et les titres des 5 étapes décrites ci-après, vous serez redirigés vers le site du Gouvernement du Canada.



EXPÉRIENCE INTERNATIONALE

Canada

Présenter une demande en ligne



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ D'EIC

1 Remplissez le **questionnaire Venir au Canada** et obtenez votre code de référence personnel.

2 Créez votre **compte d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)**. Cliquez sur « Présenter une demande pour venir au Canada » et utilisez votre code de référence pour commencer à faire votre demande.



SOUSSION DE VOTRE PROFIL ET DEMANDE D'UN PERMIS DE TRAVAIL

6 Pendant ces 20 jours, votre employeur doit acquitter les frais de 230 \$ CAN relatifs à la conformité de l'employeur en passant par le **Portail des employeurs**.

7 Une fois ces frais acquittés, l'employeur vous donnera un numéro d'offre d'emploi que vous devrez inscrire dans votre demande de permis de travail.

Cet encadré ne concerne que les catégories Jeunes professionnels et Stage coop.

5 Dès que vous commencez, vous aurez 20 jours pour remplir votre demande, la soumettre et payer les frais afférents.

4 Si vous recevez dans votre compte une invitation à présenter une demande, vous aurez 10 jours pour commencer à la remplir.

3 Soumettez votre profil et choisissez les bassins d'EIC dans lesquels vous souhaitez être inscrit.

8 Téléversez tous les documents à l'appui, y compris les certificats de police et d'examen médical, s'il y a lieu*.

9 Payez vos frais de participation de 150 \$ CAN en ligne, dans votre compte d'IRCC, avec une carte de crédit. D'autres frais pourraient s'ajouter, par exemple si vous devez fournir vos données biométriques (85 \$ CAN) ou si vous demandez un permis de travail ouvert au titre de la catégorie Vacances-travail (100 \$ CAN).



DONNÉES BIOMÉTRIQUES

10 Après avoir soumis votre demande, le cas échéant, vous recevrez dans votre compte d'IRCC une lettre d'instructions pour la collecte de vos données biométriques. Vous aurez alors **30 jours** pour fournir ces données dans un **centre de réception des demandes de visa**. Pour en savoir plus, consultez canada.ca/biometrie.



ÉVALUATION DE LA DEMANDE DU PERMIS DE TRAVAIL D'EIC

13 IRCC vous enverra dans votre compte une lettre pour le point d'entrée. Apportez cette lettre au Canada.

12 À cette étape, c'est la dernière occasion que vous avez de vous retirer du processus d'EIC en obtenant un remboursement (frais de participation, frais de titulaire d'un permis de travail ouvert, frais relatifs à la conformité de l'employeur).

11 L'évaluation de la demande du permis de travail peut prendre jusqu'à 56 jours. Nous pourrions vous demander de fournir des documents supplémentaires.



FAITES VOS VALISES ET PARTEZ!

*Si vous n'avez pas tous les documents à l'appui, téléversez la preuve établissant que vous avez envoyé une demande pour subir un examen médical ou obtenir un certificat de police.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

1 – Devenez candidat au programme EIC

Si vous voulez voyager et travailler temporairement au Canada grâce au programme Expérience internationale Canada (EIC), la première étape consiste à devenir candidat dans l'un ou plusieurs des bassins d'EIC.

Si vous êtes admissible :

1. Votre nom sera placé dans les bassins pour lesquels vous êtes admissible avec celui des autres candidats admissibles ;
2. Si vous recevez une invitation à présenter une demande, vous pourrez alors présenter une demande de permis de travail.

Utilisez l'outil en ligne [Venir au Canada](#) pour déterminer si vous répondez aux critères d'admissibilité dans un bassin d'EIC, ou renseignez-vous sur les [critères d'admissibilité à EIC](#).

Si vous êtes admissible, [remplissez et présentez votre profil d'EIC en ligne](#). Il n'y a aucuns frais pour remplir et présenter un profil d'EIC. Vous devrez créer un compte pour le faire.

Si vous créez un profil d'EIC et que vous êtes admissible, votre nom sera placé dans l'un ou plusieurs des bassins de candidats d'EIC. [Découvrez ce qu'il se passe lorsque votre nom est dans un bassin](#).

L'immigration canadienne lancera régulièrement des invitations aux candidats dans les bassins afin qu'ils puissent présenter une demande de permis de travail. [Vérifiez le calendrier](#).

Si vous recevez [une invitation à présenter une demande](#), vous pourrez présenter une demande de permis de travail en ligne. Assurez-vous d'avoir tous vos documents prêts à l'avance.

2 – Présentez votre demande de permis de travail

Si vous avez accepté une invitation à présenter une demande de permis de travail au titre d'Expérience Internationale Canada, suivez les étapes indiquées sur [cette page](#) pour présenter votre demande.

A partir du moment où vous recevez votre invitation, vous disposez de 10 jours pour accepter ou décliner l'invitation, puis de 20 jours pour présenter votre demande de permis de travail si vous avez accepté l'invitation.

3 – Vérifiez les délais de traitement

Les délais de traitement sont de huit (8) semaines à partir du moment où vous avez payé les frais liés à votre demande de permis EIC et fourni vos données biométriques au centre de réception des demandes de visa ([CRDV](#)).

Il peut y avoir des retards dans le traitement de votre demande ou celle-ci peut être refusée si :

- Votre demande n'est pas dûment remplie ;
- Vous ne payez pas les frais exigés ;
- Vous devez fournir des documents supplémentaires ou subir un examen médical, comme l'aura déterminé l'agent qui aura examiné votre demande.

4 – Après avoir présenté votre demande

Une fois que vous aurez présenté votre demande de permis de travail en ligne (incluant tous les formulaires et les documents requis), un agent d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada commencera à la traiter.

Si vous avez présenté une preuve de rendez-vous pour votre examen médical ou un reçu de votre demande de certificat de police, vous devez fournir des copies de ces documents lorsqu'on vous le demandera.

L'agent s'assurera que :

- Vous êtes admissible à un permis de travail ;
- Vous avez fourni tous les documents requis ; **et**
- L'employeur est autorisé à vous embaucher (pour les catégories Jeunes professionnels et Stage coop international).

Si votre demande est rejetée, vous recevrez une lettre d'explication dans votre compte.

Si votre demande est approuvée, vous recevrez une [lettre d'introduction au point d'entrée](#) (PDE) dans votre compte.

Une lettre d'introduction au PDE ne constitue pas une garantie que vous serez admis au Canada.

La lettre d'introduction au PDE n'est pas votre permis de travail.

La lettre d'introduction au PDE indique plutôt que vous êtes admissible à recevoir un permis de travail dans le cadre d'Expérience internationale Canada à votre arrivée au Canada. Vous devrez avoir cette lettre en main à votre arrivée au pays et la présenter à un agent des services frontaliers du Canada à un point d'entrée (aéroport, frontière terrestre, etc.).

Une date d'expiration sera clairement indiquée sur votre lettre d'introduction au PDE. Vous devez présenter votre lettre à un point d'entrée canadien au plus tard à la date d'expiration afin de recevoir votre permis de travail.

REMARQUE : La date d'expiration de la lettre pour le PDE ne peut être modifiée ou prolongée pour quelque raison que ce soit, et la lettre d'introduction ne peut être transférée à une autre personne ou à un autre nom. Si la date d'expiration figurant sur votre lettre pour le PDE est passée et que vous n'êtes pas venu au Canada, ceci comptera comme une participation à EIC. Si vous êtes admissible à une autre participation, vous devez créer un nouveau profil.

5 – Préparer votre arrivée au Canada

Il est FORTEMENT recommandé d'attendre d'avoir reçu votre lettre d'introduction au PDE avant :

- d'acheter un billet d'avion à destination du Canada ;
- de souscrire une assurance-maladie pour la durée de votre séjour au Canada ;
- de prendre des engagements envers votre employeur potentiel au Canada ;
- de réserver un logement au Canada ;
- d'annuler votre logement ou de quitter votre travail ou vos études dans votre pays d'origine.

À votre arrivée au Canada, vous serez accueilli par un agent des services frontaliers de l'Agence des services frontaliers du Canada ([ASFC](#)). Vous devez être prêt à présenter les documents suivants à l'agent :

- votre passeport ;
- votre [lettre d'introduction](#) (LI) pour le point d'entrée (PDE) ;
- une preuve de fonds (2500\$ cad sur un compte en banque accessible) ;
- une preuve d'assurance-maladie ;
- un billet de départ du Canada ou une preuve de fonds suffisants pour acheter un tel billet.

L'agent frontalier analysera alors votre dossier avant d'établir votre permis de travail. Vous devrez minutieusement vérifier que toutes les informations qui apparaissent sur le permis soient correctes.

Bon Courage !